



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 27 janvier 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Qui ont pris part à la délibération
14	8	11

Date de la convocation : 21 janvier 2020

Date d'affichage ordre du jour : 21 janvier 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame LELIEVRE Josiane.**

Présents : M. CALTOT, Mme DESANNAUX, Mme TALBOT, Mme LELIEVRE, M. BRUNG, M. ZEDDE, M. RAIMBAULT, M. POTHERAT.

Absents excusés : Mme LEMIRE, a donné pouvoir à Mme LELIEVRE, M. CAUCHOIS a donné pouvoir à Mme TALBOT et M. NIEL à M. BRUNG.

Absents non-excuses : Mme DELAHAYE, Mme DROUARD, M. PRUNIER.

2020-10 – APPROBATION DU PPRI

Il est présenté le projet de PPRI reçu des services de la préfecture, il est indiqué qu'un CD est consultable en Mairie.

Monsieur BRUNG – 1^{er} Adjoint indique que les différentes remarques transmises aux services de la préfecture ont été entendues, les plans ont donc légèrement été modifiés en conséquence.

Monsieur BRUNG stipule que le problème des Troènes subsiste, il est en zone moyennement inondable mais dans l'ensemble, les zones n'ont pas trop évolué.

LE P.L.U. reprendra donc ces plans qu'il conviendra de joindre à l'enquête publique.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **DONNE** un avis favorable à ce projet.

Pour extrait conforme,

